

## Introduction

Environ 152 millions d'enfants dans le monde sont privés de leur enfance parce qu'ils sont impliqués dans le travail. Pire encore : 115 millions d'entre eux exercent des activités dangereuses. Ces enfants qui travaillent sont partout, mais invisibles : domestiques dans les maisons, derrière les murs des ateliers, cachés dans les plantations. Si la grande majorité des enfants travaille dans le secteur agricole (59%), les pires formes de travail des enfants comprennent l'utilisation d'enfants comme esclaves, la prostitution, la vente de drogues, le crime ou l'enrôlement comme soldats dans des situations de conflit ou pour d'autres travaux dangereux.



Le 12 juin, la journée mondiale contre le travail des enfants est dédiée à tous ces enfants forcés de travailler alors qu'ils devraient être à l'école. Si le travail des enfants a essentiellement pour causes la pauvreté des familles et des communautés, il est aussi le produit d'autres facteurs : les normes sociales qui le tolèrent, le manque d'emplois décents pour les adultes et les adolescents, la migration et les situations d'urgence. Il est également une conséquence des inégalités sociales renforcées par les discriminations. Les enfants des populations indigènes et des basses castes courent plus de risques de devoir abandonner l'école et d'être mis au travail. Les enfants migrants sont également très exposés au travail clandestin et illégal. Les progrès nécessaires pour éliminer le travail des enfants sont donc étroitement liés à la réduction de ces vulnérabilités, à l'atténuation des chocs économiques et à l'accès aux services sociaux.

## Définition des termes clefs

### Un enfant

« ... un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. »

Convention relative aux droits de l'enfant, article premier

### Le travail

Selon l'Organisation internationale du travail, le travail des enfants regroupe l'ensemble des activités qui privent les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, et nuisent à leur scolarité, santé, développement physique et mental.

L'article 32 de la [Convention internationale des droits de l'enfant](#) indique que « les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ».

## Aperçu général

Nombreux sont les pays qui continuent à tolérer le travail des mineurs, malgré les interdictions et les risques que cela représente pour les plus jeunes. Il est difficile d'arrêter le travail des enfants dans des pays où les salaires sont très bas et où la population est souvent analphabète. Les parents, n'ayant eux-mêmes pas eu accès à une bonne éducation, n'ont pas des salaires élevés et le travail de leurs enfants est nécessaire afin d'avoir des conditions de vie acceptables. Pour avoir accès à l'école, aider leur famille à se nourrir et se vêtir, nombreux sont les mineurs qui tentent de travailler. Certains sont même vendus ou enlevés par des trafiquants, des proxénètes, puis vendus ou prostitués.

Il faut savoir que d'un bout à l'autre de la Terre, on retrouve des enfants dans les champs, dans les mines, les ateliers ou dans les cuisines. L'agriculture est encore la plus grande utilisatrice d'enfants : *1/3 de la main d'œuvre agricole dans certains pays en développement est constituée d'enfants.*

Pour certains employeurs, faire travailler des enfants présente certains avantages :

- Leur salaire est peu élevé.
- Ils sont dociles, ils ne se rebellent pas.
- Ils peuvent apprendre à tout faire.

### Les facteurs du travail des enfants sont multiples :

- **La pauvreté**, qui oblige les parents à envoyer leurs enfants travailler pour subvenir aux besoins de toute la famille.
- **L'absence de certificat de naissance des enfants**, qui ne peuvent ainsi prouver leur identité et leur âge face à une situation d'exploitation illégale.
- **L'accès difficile à la scolarité et le système éducatif défaillant** : frais de scolarité, violences à l'école ou sur le chemin de l'école, éloignement géographique,... sont autant d'obstacles à l'éducation et de facteurs aggravants au travail des enfants.
- **Le faible niveau d'éducation et d'information des parents**, qui ne connaissent pas l'impact négatif du travail sur leur enfant mais aussi la législation sur le travail des parents en vigueur et l'impact positif de l'éducation.
- **L'intérêt des employeurs** : les enfants sont une main d'œuvre « bon marché ». Ils peuvent également répondre à des exigences spécifiques pour effectuer certaines tâches.

- **Les crises humanitaires liées à une catastrophe naturelle ou un conflit**, qui augmentent la vulnérabilité des enfants et qui permettent aux employeurs de ne plus respecter les lois.

#### Quelques chiffres :

- 71%, soit la grande majorité des enfants travailleurs **domestiques**, sont des filles ;
- 65,1% des enfants travailleurs domestiques sont âgés de moins de 14 ans: 7,4 millions ont entre 5 et 11 ans et 3,8 millions ont entre 12 et 14 ans ;
- le travail domestique touche toutes les régions.

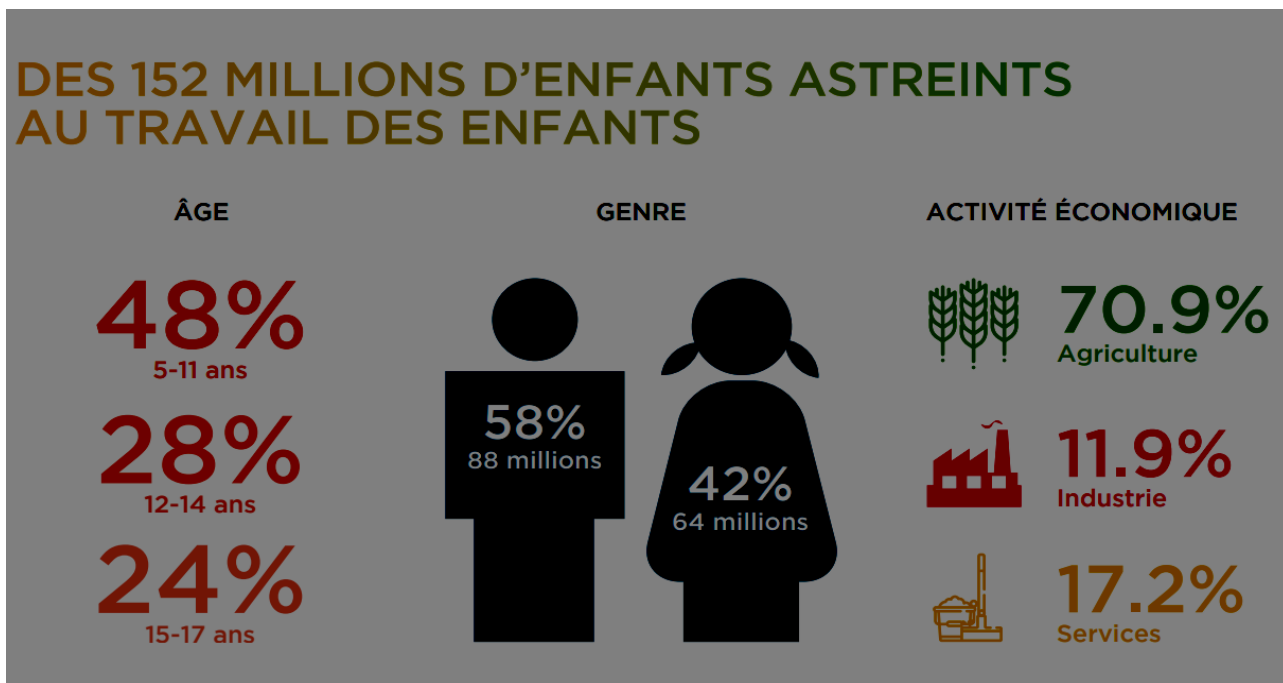


Illustration 1: Le travail des enfants répartition

## Pays et organisations concernés

### L'Afrique subsaharienne

C'est la région du monde la plus touchée : 1 enfant sur 5 en Afrique est astreint au travail des enfants.

Les dernières estimations mondiales de l'OIT sur le travail des enfants montrent que l'Afrique a le plus grand nombre d'enfants qui travaillent; 59 millions d'enfants entre les âges de 5 et 17 sont impliqués dans des travaux dangereux. Plus d'un enfant sur 5 en Afrique est employé contre son gré dans des carrières de pierre, les fermes et les mines. La pauvreté reste la principale explication de ce phénomène.

#### Exemple : Le travail des enfants au Burkina Faso

Sortir les enfants des mines d'or : des milliers d'enfants au Burkina Faso travaillent dans les mines d'or, cherchant des moyens de subsistance pour eux et leurs familles.

## L'Inde

En Inde, la rémunération quotidienne d'un enfant travaillant jusqu'à 12 heures par jour dans les conditions extrêmes d'une ferme de graines de coton est inférieure à 1,50 \$. « *Les enfants issus de milieux défavorisés n'ont souvent pas d'autres choix que de travailler pour soutenir économiquement leur famille.* », nous confie Anna Lazar, déléguée de Tdh pour l'Inde. « *Les enfants travaillent souvent dans des conditions d'insécurité et dangereuses pour leur santé, de longues heures sous le soleil ou exposés à des produits chimiques qui ont un impact négatif sur leur bien-être et leur développement.* ».

De plus, les enfants qui migrent à la recherche d'un travail sont souvent à la merci de trafiquants ou d'exploiteurs sexuels, en particulier les filles.

## L'Amérique latine

Selon un rapport préparé par le BIT (Bureau International du Travail), pas moins de 15 millions d'enfants travaillent en Amérique latine, dont environ la moitié sont âgés de 6 à 14 ans. Ce chiffre est alarmant parce qu'il représente un enfant latino-américain sur cinq. Il ressort des statistiques qu'aujourd'hui, en Amérique latine, 20 à 25% des enfants de 6 à 14 ans travaillent, ce qui représente à peu près 5% de la population active de la région.

En outre, la majorité de ces enfants travaillent dans des conditions incontestablement dangereuses pour leur sécurité, leur santé et leur équilibre affectif ; ils sont soumis à des brutalités physiques et morales et accomplissent des journées épuisantes, d'une durée largement supérieure aux limites fixées par la législation.

Dans le secteur agricole, qui, selon le rapport, emploie près de 60% de la main-d'œuvre enfantine et qui, de l'avis des experts, est l'un des milieux de travail les plus dangereux et les plus difficiles à contrôler, les enfants travaillent dans les intempéries, dans de mauvaises positions. Ils sont également exposés à des substances chimiques, manipulent des outils tranchants. Ils sont mordus par les animaux et piqués par les insectes. Les enfants des zones rurales, et en particulier les fillettes, commencent généralement à travailler entre cinq et sept ans.

Le travail des enfants s'est progressivement développé dans les villes et les villages en raison de l'urbanisation. En ville, les enfants travaillent dans des microentreprises, des ateliers clandestins, les marchés de rue ou accomplissent toutes sortes de travaux mineurs. Des centaines de milliers de fillettes environ 10% de la main-d'œuvre enfantine effectuent de longues journées comme domestiques dans un environnement où les coups, les insultes et les sévices sexuels sont monnaie courante.

## L'Indonésie

En Indonésie, des enfants travaillent dans la culture du tabac au péril de leur vie. Human Rights Watch révèle dans un rapport que des mineurs manipulent des feuilles de tabac ou des pesticides sans protection, ce qui, selon l'ONG, met leur santé en danger.

En Indonésie, de nombreuses familles vivent de l'industrie du tabac, mais les parents sont très peu informés de ses effets nocifs. Les enfants en deviennent même accros.

Le travail des enfants, en Indonésie, peut prendre de multiples formes : domestiques, travail dans les rizières, ouvriers agricoles, etc.

La plupart d'entre eux, recrutés dans les rues n'ont d'autres choix que de travailler afin de gagner de l'argent, et ainsi subvenir à leurs besoins vitaux.



## L'UNICEF

L'Unicef a été créé en décembre 1946, après la Seconde Guerre Mondiale. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) fait partie des agences de l'ONU. Elle intervient dans près de 191 pays et territoires par l'intermédiaire de ses programmes et est présente dans les pays industrialisés grâce à 37 comités nationaux, dont l'Unicef France.



### **Les solutions proposées par l'UNICEF :**

Dans de nombreux pays et régions, l'UNICEF et ses partenaires ont renforcé les systèmes de protection ce qui a permis de réduire le travail des enfants et d'améliorer leur bien-être général.

Les réponses d'UNICEF pour prévenir le travail des enfants sont basées sur la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

#### **Améliorer les lois et les régulations**

L'UNICEF demande aux gouvernements d'instaurer des lois pour mettre fin au travail des enfants. De nombreuses entreprises du monde industrialisé ont adopté des lois visant à empêcher les enfants d'être impliqués dans la fabrication de biens que la société importe en provenance des pays en développement.

## **Réduire la pauvreté**

La réduction de la pauvreté signifie que les parents ne sont pas forcés d'envoyer leurs enfants travailler ou les vendre à des employeurs pour survivre. Cela passe également par l'amélioration des compétences des adultes pour les aider à améliorer leurs revenus.

## **Garantir une éducation de qualité**

Les services d'éducation doivent être gratuits et obligatoires. Tous les enfants ont le droit à une éducation : les enfants et les parents doivent voir l'école comme étant une meilleure option que le travail. Il est indispensable d'améliorer la conscience qu'ont les enfants de leurs droits et d'augmenter leurs chances de trouver un emploi à l'âge adulte. Un environnement protecteur pour l'enfant implique que des stratégies soient mises en place pour aider à garder les enfants à l'école.

## **Sensibiliser les communautés et les familles**

Le monde doit être informé sur cette situation et sur les injustices dues au travail des enfants. Trop souvent, les familles et les communautés ne s'opposent pas assez au travail des enfants. Fréquemment, ces dernières estiment que le travail est une activité plus appropriée pour les filles qu'aller à l'école.

## **UNICEF en action**

Au Burkina Faso, l'UNICEF, en partenariat avec le gouvernement et des acteurs de la société civile, a mis au point un projet visant à fournir aux enfants travaillant dans les mines d'or un kit de ressources sociales et de services, comprenant un soutien à la scolarisation, à la formation professionnelle et à l'alphabétisation des communautés, accompagnés d'activités génératrices de revenus pour les mères. Le projet a contribué à sortir plus de 15 000 enfants travaillant dans des mines.

Au Brésil, l'UNICEF et ses partenaires ont travaillé à rescolariser des enfants travailleurs et ont organisé des activités pour compléter leur éducation, en faisant participer les familles et les communautés et en organisant des cours sur la citoyenneté pour les enfants, les adolescents et les familles. L'UNICEF a également soutenu la création du Front parlementaire pour les droits des enfants et des adolescents, qui contrôle les lois affectant les enfants.

Au Népal, l'UNICEF a travaillé à améliorer la connaissance des parents sur les effets négatifs et dangereux du travail des enfants et à donner aux enfants de trois à cinq ans un espace d'apprentissage et de jeux dans des centres communautaires de développement des enfants.

## **▲ L'OIT – organisation internationale du travail -**

Unique agence 'tripartite' de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 États membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

L'OIT a adopté en 1999, la Convention sur les pires formes de travail des enfants (ou convention n°182) qui met l'accent sur l'importance d'une éducation de base gratuite pour l'enfant et la nécessité de le soustraire aux pires formes de travail tout en assurant sa réadaptation et son intégration sociale.

L'OIT a aussi lancé le Programme international pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) avec comme objectif global « l'élimination progressive du travail des enfants par le biais du renforcement des capacités des pays à s'attaquer au problème et la promotion d'un mouvement mondial de lutte contre le travail des enfants . »

Bien que l'objectif du programme soit l'élimination progressive du travail des enfants, l'IPEC s'est fixé comme cibles prioritaires les pires formes de travail des enfants, telles que définies dans la Convention n°182, c'est-à-dire toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues telles que :

- la vente et la traite des enfants ;
- la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans des conflits armés ;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ;
- l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'un enfant aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes ;
- les travaux qui, par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant.

### ▲ L'ONG – organisation non gouvernementale – CARE

Depuis 70 ans, CARE est un réseau humanitaire de solidarité internationale qui met en œuvre des projets d'urgence et de développement.

CARE a mis en place, en novembre 2011, un programme régional soutenant la scolarisation de 3 000 enfants au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua.



CARE travaille en étroite collaboration avec les autorités des pays concernés afin de sensibiliser la société, les employeurs et les enseignants de 14 municipalités sur la question des droits des enfants. Des campagnes de communication ainsi que des ateliers de sensibilisation sont organisés par CARE et ses partenaires locaux.

*« Il est également primordial de travailler avec les parents. Nous organisons des formations pour les aider à comprendre que l'avenir de leurs enfants sera plus facile s'ils bénéficient d'une éducation. C'est un investissement pour leur avenir », explique Santiago Núñez Regueiro, chargé de ce projet chez CARE France.*

CARE travaille notamment auprès des jeunes filles en proie à l'exploitation sexuelle au Salvador, employées domestiques au Guatemala et travailleuses agricoles au Nicaragua. Outre un soutien aux écoles pour mettre en place des cours et des activités récréatives, CARE apporte une assistance psychologique pour ces enfants particulièrement fragilisés.

## Solutions possibles

- Mener des campagnes de sensibilisation et d'information
  - Réduire la pauvreté dans les pays concernés
  - Pénaliser les employeurs ; Amendes, peines de prison...
  - Boycoter les entreprises qui emploient des enfants
  - Garantir un accès à l'éducation à tous les enfants pour développer leur pays
- etc...

## Bibliographie et sitographie

<https://www.unicef.fr/dossier/exploitation-et-travail-des-enfants>

<http://www.le-nim.com/2019/06/12/le-travail-des-enfants-en-2019-ou-en-sommes-nous/>

<https://www.plan-international.fr/info/actualites/news/2016-06-07-causes-et-consequences-du-travail-des-enfants-dans-le-monde>

<https://www.ilo.org/ipec/Regionsandcountries/Africa/lang--fr/index.htm>

<http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm>

<https://www.ilo.org/ipec/areas/Childdomesticlabour/lang--fr/index.htm>

<https://www.un.org/fr/events/childlabourday/background.shtml>

[https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_071337/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_071337/lang--fr/index.htm)

<https://www.carefrance.org/actualite/communiqué-presse-news/2014-06-27.travail-enfant-amerique-central.htm>

<https://www.carefrance.org/care/qui-sommes-nous/>

<https://www.humanium.org/fr/indonesie/>